

ÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique et
de la cohésion des territoires

Secrétariat Général

Direction des ressources humaines

Décision du 10 novembre 2023 portant fermeture en 2024 des sites de l'administration centrale

NOR : TREK2328327S

(Texte non paru au Journal officiel)

Vu l'article L621-8 du code de la fonction publique,

Vu l'article L. 3133-4 du Code du travail,

Vu l'article 4 du décret n°2002-634 du 29 avril 2002 portant création du compte épargne -temps dans la fonction publique de l'État et dans la magistrature,

Vu le plan de sobriété énergétique de l'Etat du 6 octobre 2022,

Vu la circulaire relative au plan de sobriété de l'Etat du 10 novembre 2022,

Vu l'avis du comité social de l'administration centrale du 24 octobre 2023,

Décide

Article 1^{er} :

Les sites de l'administration centrale situés à Paris (hôtel de Roquelaure, Saint Germain) et à La Défense (Grande Arche paroi Sud, Tour Séquoia) seront fermés les :

- Vendredi 29 mars 2024,
- Vendredi 10 mai 2024,
- Vendredi 16 août 2024,
- Vendredi 25 octobre 2024.

Pour le site de Saint-Germain, la fermeture ne s'appliquera qu'aux cabinets ministériels volontaires et le niveau d'activité des services support (bureau des cabinets, agents de la direction des affaires financières et de la direction du numérique) sera adapté en conséquence sur décision des chefs de cabinet. La fermeture s'appliquera aux autres services.

Article 2 :

La cheffe de service achat soutien de la direction des affaires financières est chargée de l'application de l'article 1.

Article 3 :

Les agents ayant des missions télétravaillables sont placés en situation de télétravail sauf s'ils ont demandé à bénéficier de jour RTT, de congé ordinaire, de récupération horaire ou de jour compte épargne temps.

Les agents n'ayant pas de missions télétravaillables seront placés en jour de RTT, de congé ordinaire, de récupération horaire ou de compte épargne temps.

Article 4 :

La présente décision fera l'objet d'une publication au *Bulletin Officiel*.

Fait le 10 novembre 2023

Le directeur des ressources humaines

signé

Jacques CLÉMENT